

**PROBLEMATIQUE :** La Cistude d'Europe fréquente les zones humides pour se nourrir, se reproduire, se déplacer ou hiverner. Chacune de ces activités nécessite des conditions de milieux spécifiques qu'il convient de conserver par une gestion adaptée.



©S.THENPONT



©LD.LERAT

## Gestion des niveaux d'eau

### Les raisons de cette pratique

Conserver la zone en eau ou vidanger un étang lors de travaux d'entretien des milieux

### Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

Maintenir le niveau haut entre novembre et juin  
Ne pas effectuer de variations brutales des niveaux  
Éliminer la présence de fosses pouvant constituer des pièges au niveau des exutoires  
Pour les ouvrages de type clapets ou vannes, prévoir une ouverture supérieure à 15 cm afin de ne pas bloquer les cistudes dans l'ouverture

### Les impacts sur la Cistude d'Europe

#### 😊 Impacts positifs

⇒ Gestion des niveaux favorable au cycle biologique de l'espèce

#### ☹ Impacts négatifs

⇒ Risque de mortalité par noyade dans certains types d'ouvrage

## Le contrôle de la végétation

### Les raisons de cette pratique

Restaurer la fonctionnalité hydraulique d'un fossé  
S'avère intéressant pour la cistude uniquement dans des cas de comblements ultimes

### Quelles précautions vis-à-vis de la Cistude d'Europe?

A ne réaliser qu'en cas d'extrême nécessité et, en ce cas, intervenir d'août à octobre  
Intervenir sur des portions limitées de canal et échelonner le curage complet sur plusieurs années en conservant toujours des zones refuges  
Déposer les matériaux extraits à proximité du canal sans les tasser  
Éviter au maximum le déboisement des berges  
Le broyage simultané des deux berges est à proscrire : le travail sera réalisé sur deux années avec une seule berge broyée par an

### Les impacts sur la Cistude d'Europe

#### 😊 Impacts positifs

⇒ Maintien d'un réseau de canaux et de fossés permettant les déplacements

#### ☹ Impacts négatifs

⇒ Risque très élevé de mortalité  
⇒ Importante dégradation de l'habitat  
⇒ Peut favoriser le développement d'espèces végétales exotiques envahissantes  
⇒ Diminution du nombre de postes d'insolation

👉 Le curage est soumis à une réglementation particulière relevant d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau si la quantité de matériaux extraits est  $\geq 2000\text{m}^3$  et d'une déclaration si elle est  $\leq 2000\text{m}^3$   
En zone Natura 2000, ou à proximité, une notice d'incidence devra être réalisée

Des questions ? Contactez  
vos référents locaux :



### Pour aller plus loin :

CISTUDE NATURE 2009 – Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine – p76-77.

CPPIE Pays Gersois 2012 - Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Midi-Pyrénées – p61.

